

Termes et Conditions

Jeu Facebook – Février 2026

1. Organisateur

CIM Financial Services Ltd (ci-après désigné « l'Organisateur »), dont le siège social est situé à l'angle des rues Edith Cavell et Mère Barthélemy, Port Louis, 11302, organise un concours Facebook intitulé « **Jeu Facebook – Février 2026** » (ci-après désigné « le Concours »). Le Concours se déroulera **du mercredi 11 février 2026 jusqu'au lundi 16 février 2026 à midi**, conformément aux modalités et conditions définies dans le présent règlement (ci-après désigné « le Règlement »). La participation à ce concours implique l'acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales.

2. Modalités de Participation

Les participants doivent compléter la phrase proposée en laissant leur réponse en commentaire sous la publication Facebook dédiée au Concours. Les réponses doivent être originales, drôles et pertinentes. Les gagnants seront sélectionnés en fonction du nombre total de mentions « J'aime » obtenues par leur commentaire. Les trois commentaires ayant reçu le plus de mentions « J'aime » se verront attribuer respectivement la première, la deuxième et la troisième place.

3. Durée du Concours

Le concours débutera le mercredi 11 février 2026 et prendra fin à midi le lundi 16 février 2026. Toute participation reçue en dehors de cette période ne sera pas prise en considération.

4. Lots

- Première place : Un bon d'achat de Rs 3 000.
- Deuxième place : Un bon d'achat de Rs 2 000.
- Troisième place : Un bon d'achat de Rs 1 000.

5. Bons d'achat

Les bons d'achat ne peuvent en aucun cas être échangés contre leur valeur en espèces, totalement ou partiellement.



6. Sélection et Annonce des Gagnants

Les gagnants seront sélectionnés en fonction du nombre le plus élevé de mentions « J'aime » sur leur commentaire respectif.

En cas d'égalité, l'Organisateur se réserve le droit de désigner le gagnant sur la base de l'originalité de la réponse.

Les gagnants seront annoncés le mercredi 18 février 2026 sur la page Facebook officielle de Cim Finance.

Les gagnants doivent répondre dans un délai de trois jours suivant l'annonce pour réclamer leur lot.

L'absence de réponse entraînera la perte du lot.

Conformément à la Data Protection Act 2017, les données personnelles collectées par l'Organisateur sont destinées uniquement à l'Organisateur et ne seront ni vendues ni transmises à des tiers sous quelque forme que ce soit.

Les noms des gagnants seront publiés sur les plateformes de médias sociaux de l'Organisateur à des fins publicitaires et/ou promotionnelles, quel que soit le support utilisé. Cette publication n'ouvrira droit à aucune rémunération ou avantage autre que l'attribution du prix.

7. Conditions d'éligibilité

Le concours est ouvert aux résidents de l'île Maurice âgés de 18 ans et plus.

Les employés de l'Organisateur et de ses partenaires, ainsi que les membres de leur famille immédiate, ne sont pas autorisés à participer.

8. Conditions générales

Les participants doivent s'assurer que leurs commentaires ne contiennent aucun contenu offensant, inapproprié, diffamatoire ou portant atteinte aux droits d'autrui. L'Organisateur se réserve le droit de disqualifier toute participation contenant de tels éléments.

L'Organisateur se réserve également le droit de modifier, de suspendre ou d'annuler le concours à tout moment, sans préavis, si les circonstances l'exigent.

En participant, les candidats accordent à l'Organisateur le droit d'utiliser leurs noms et le contenu soumis à des fins promotionnelles, sans compensation supplémentaire.

9. Responsabilité

L'Organisateur n'est pas responsable des problèmes techniques, y compris, mais sans s'y limiter, les participations perdues, retardées ou mal acheminées en raison d'erreurs de réseau ou de système.

En participant, vous confirmez avoir lu et accepté les présentes Conditions Générales.

